

2571

SAMSON

PAR

M. SALOMON REINACH



CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

5, RUE DES TONNELIERS, 5

1912

Bibliothèque Maison de l'Orient



112783

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

SÉRIE IN-4°

33 Volumes

Derniers Volumes parus :

- XXVIII, XXIX. HISTOIRE DE LA SÉPULTURE ET DES FUNÉRAILLES DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE. par E. AMÉLINEAU. I et II. 2 tomes in-4° illustrés et accompagnés de 112 planches..... 60 fr.
- XXX. NOTES SUR ANTINOË. In-4°, figures dans le texte, 24 planches hors texte..... 39 fr.
- XXXI. Première partie : SI-LING. Étude sur les tombeaux de l'Ouest de la dynastie des Ts'ing par le Commandant FONSSAGRIVES. Un beau volume in-4°, illustré de gravures et planches en noir, en chromotypographie et en chromolithographie..... 30 fr.
- Deuxième partie : LE SIAM ANCIEN. Archéologie, épigraphie, géographie, par LUCIEN FOURNÉREAU. Seconde partie. In-4°, 48 planches..... 30 fr.
- XXXII. CATALOGUE DU MUSÉE GUIMET. GALERIE ÉGYPTIENNE. Stèles, Bas-reliefs, Monuments divers, par A. MORET. In-4°, 66 planches en un carton.. 25 fr.
- XXXIII. CATALOGUE DU MUSÉE GUIMET. CYLINDRES ORIENTAUX, par L. DELAPORTE. In-4°, 10 pl. 12 fr.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

1880-1911

60 volumes in-8°..... 650 fr.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

BIBLIOTHÈQUE D'ART

- LI-LONG-MIEN (Lévy et C^{ie}, éditeurs)..... 40 fr.
- OKOMA, ROMAN JAPONAIS, illustré, par F. REGAMEY (Plon, Nourrit et C^{ie}, éditeurs)..... 20 fr.
- SI-LING (E. Leroux, éditeur)..... 40 fr.
- LA PEINTURE CHINOISE au Musée Guimet, par TCHANG YI-TCHOU et J. HACKIN (P. Geuthner, édit.). 12 fr. 50

SAMSON

Extrait de la *Bibliothèque de vulgarisation*
du *Musée Guimet*, t. XXXVIII

SAMSON

PAR

M. SALOMON REINACH



CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE E. BERTRAND

5, RUE DES TONNELIERS, 5

—
1912

SAMSON

PAR

M. SALOMON REINACH

La légende de Samson occupe les chapitres 13 à 16 du livre des *Juges*, qui est le septième de la Bible juive. Ceux qui le connaissent seulement par l'« histoire sainte » croient que ce livre raconte l'histoire des Hébreux depuis la conquête du pays de Canaan par Josué jusqu'au temps de Samuel, qui sacra le premier roi juif Saül, et que les *juges* furent les premiers magistrats d'Israël, en attendant qu'il se choisît un roi. La vérité est toute différente. Le livre des *Juges* est un recueil d'épisodes relatifs à des héros d'Israël, entre l'époque de Josué et celle du Royaume ; ces héros ne sont, à aucun titre, des magistrats, mais des champions du dieu national. Les matériaux mis en œuvre sont fort anciens, mais ils ont été l'objet de plusieurs remaniements, de plusieurs rédac-

tions, dont la dernière, postérieure à la promulgation de la loi dite deutéronomique sous Josias (622), nous apparaît comme doublement tendancieuse. En effet, d'abord, le prêtre auquel nous la devons n'a pas supprimé le merveilleux, mais il a donné à des fables une fausse apparence d'histoire; en second lieu, il a introduit dans le récit cette idée dominante qui revient comme un *leit-motiv* : quand Israël abandonne son Dieu, il tombe aux mains de ses ennemis; quand il se repent, Dieu lui suscite un sauveur. Je ne puis, bien entendu, affirmer que ces deux caractères essentiels du récit tel que nous le possédons fissent défaut aux rédactions antérieures dont le rédacteur définitif a tiré parti; mais il est tout au moins probable qu'il ne s'est pas fait faute de les accuser.

Les sauveurs d'Israël repentant sont les *juges*, au nombre de 12, dont 6 seulement sont autre chose que des noms; on ne les voit jamais juger, mais on les voit combattre et vaincre. Le rédacteur, pour leur attribuer la qualité de juges, qui ne ressort nullement de leurs légendes, a inséré dans son récit des phrases comme celles-ci : « Samson gouverna Israël à l'époque des Philistins pendant vingt

ans » (xv, 20), « Samson avait gouverné Israël pendant vingt années » (xvi, 31). De pareils procédés sont très ordinaires aux historiens de l'antiquité, tant grecs que romains; ils n'ont pas été moins en honneur au moyen âge et plus tard encore. Mais nous, qui sommes armés des ressources de la critique historique, nous avons le devoir de mettre à nu la légende sous les apparences de l'histoire, au lieu d'accepter un semblant d'histoire fabriqué à plaisir avec des légendes.

Essayons d'appliquer la méthode critique aux trois chapitres du livre des *Juges* qui prétendent raconter l'histoire de Samson.

Le récit commence par la naissance miraculeuse du héros. Un homme de la tribu de Dan, Manoah, demeurait avec sa femme au village de Soriah. Ce village est à l'ouest de Jérusalem, sur une colline; il fait face à une localité dite *Beth-Shemesh*, ce qui signifie « la maison (ou le temple) du soleil ». Ne perdez pas de vue ce nom, car il est très important. Comme le culte du soleil n'existait pas chez les Hébreux, Beth-Shemesh marque l'emplacement d'un temple cananéen où était adoré un Baal solaire; le nom s'est conservé, comme il arrive

souvent, après le triomphe du monothéisme juif en Palestine, comme un souvenir d'un état religieux plus ancien.

Le territoire de la tribu de Dan confinait à l'est à celui de la tribu de Juda ; ce sont les deux seules tribus mentionnées dans l'histoire de Samson, et celle de Juda, comme nous le verrons, n'y joue pas un beau rôle. Il est donc certain, dès l'abord, que l'histoire de Samson est d'origine danite. Les Danites étaient limitrophes, vers l'ouest, des Philistins, peuple guerrier probablement originaire de Crète, qui avait occupé le sud de la côte cananéenne, comme les Phéniciens en occupaient le nord. Les adversaires de Samson sont les Philistins qui, à l'époque où l'histoire commence, opprimaient depuis vingt ans les enfants d'Israël.

La femme de Manoah était stérile. Une apparition de l'Eternel (et non pas un *ange*, comme on traduit d'ordinaire) vint annoncer à Manoah qu'elle mettrait au monde un fils ; dès avant sa naissance, il doit être consacré à l'Eternel, en qualité de *nazir*. En attendant, la future mère ne doit ni boire de vin ni rien manger d'impur ; quant à son fils, il ne devra jamais être touché par un rasoir. La femme

rapporte le message à Manoah ; elle avait pris l'apparition pour un *homme de Dieu*, un prophète. Manoah se mit en prière et demanda à Dieu de renouveler ses instructions. Or, pendant qu'il était aux champs, sa femme reçut une seconde fois la même visite ; elle courut chercher son mari qui vint interroger l'apparition et obtint à peu près les mêmes réponses. Croyant avoir devant lui un simple mortel, Manoah veut le retenir à souper et lui servir un chevreau ; l'apparition refuse : « Mais si tu veux offrir un holocauste à l'Éternel, offre-le ! » — « Quel est ton nom ? » demande Manoah. L'apparition répond : « Pourquoi demandes-tu mon nom, qui est mystérieux ? » Alors Manoah sacrifia le chevreau sur l'autel et, au moment où la flamme montait, l'apparition s'éleva au ciel dans la flamme. Manoah et sa femme se jetèrent la face contre terre. « Nous allons mourir, dit Manoah, car nous avons vu Dieu ! » Sa femme le rassura, et les temps révolus, elle

1. On voit, par ce passage, que le nom de l'Éternel était bien *tabou*, contrairement à ce qu'écrivit M. Loisy (*A propos d'histoire des religions*, p. 75) : « Le *tabou* n'est venu qu'assez tard, quand la plupart des livres de l'Ancien Testament avaient acquis leur forme définitive. » Et p. 76 : « Le nom de Jahvé n'était pas *tabou* au cours des temps bibliques. »

mit au monde un fils qu'on appela Samson.

Ce texte comporte diverses observations.

D'abord, il suffit d'un peu d'attention pour reconnaître que nous avons ici deux récits juxtaposés. Le rédacteur, ne voulant sacrifier ni l'un ni l'autre, les a réunis maladroitement. La double apparition, qui tient deux fois le même discours, ne peut s'expliquer qu'ainsi. Il est non moins singulier que la femme aille chercher son mari aux champs et le ramène auprès de l'apparition qui veut bien l'attendre; cette invraisemblance fait partie de la suture.

J'ai dit qu'il ne s'agit pas d'un ange, mais de Dieu lui-même, exactement comme dans la légende de Gédéon; cela ressort d'ailleurs des paroles que le rédacteur prête à la femme de Manoah: « nous avons vu Dieu », ainsi que du miracle final.

Le *nazirat* est une institution connue dans tous ses détails par le livre des *Nombres*; or, dans ce livre, il n'est pas question des devoirs de la mère du *nazir*, et le vœu n'est que temporaire, tandis qu'ici il est perpétuel. On en a conclu que le *nazirat* de Samson était une forme plus ancienne du *nazirat* mosaïque. Cela est peu croyable, le *nazirat* mosaïque

n'étant que la codification de vieux usages. Entre le *nazir* mosaïque et Samson, il n'y a qu'un point commun : la défense d'user du rasoir. Dans la légende primitive, Samson est un héros chevelu ; lorsque cette légende fut introduite dans le cadre de l'histoire et de la religion juive, un rédacteur se souvint du *nazirat* mosaïque et fit de Samson un *nazir*. Je crois donc qu'il faut considérer cette mention comme ajoutée.

Mais voici qui est plus grave. Dans le récit d'une légende miraculeuse, l'*annonciation* est un développement postérieur ou un euphémisme ; en réalité, la femme stérile est fécondée par le dieu lui-même. Ici, dans la légende primitive, le dieu ne pouvait être que celui de Beth-Shemesh, le Baal solaire, qui remonte au ciel dans la flamme de l'autel. Comment s'appellera le fils du dieu-soleil ? Il s'appellera *Shimshon*, ce qui signifie, en hébreu, le *petit soleil* ou le *solaire*. Ainsi, dès le début, l'analyse de la légende nous transporte dans un domaine religieux qui n'est pas celui d'Israël, mais de Canaan. L'histoire de Samson a été recueillie par les Danites dans le territoire où ils se sont établis et elle a été, avec le temps, *judai-*

sée, comme beaucoup de fables païennes ont été *christianisées* dans les Vies des saints. Si Samson est un héros cananéen, et non danite, les Philistins n'ont pu faire partie de la légende primitive; il pouvait s'y agir de Bédouins quelconques, ennemis des gens de Beth-She-mesh.

Le second épisode est celui du lionceau. Samson voit une fille philistine qui lui plaît; il veut l'épouser, mais ses parents s'y opposent parce qu'elle est philistine, et non juive. Comme il insiste, Manoah et sa femme consentent et descendent avec leur fils vers la plaine. Un jeune lion vient au devant de Samson en rugissant; Samson le déchire de ses mains comme il eût fait d'un chevreau, mais il n'en dit rien à ses parents. Après avoir revu la Philistine, qui lui plut encore, Samson rentra au village; peu de temps après, retournant auprès de cette fille avec ses parents, il vit le cadavre du lion où étaient un essaim d'abeilles et du miel. Samson prit le miel et en mangea; il en donna aussi à ses parents, mais ne leur dit pas qu'il avait pris le miel dans le corps du lion.

Cette rédaction, que je viens de résumer, est incohérente. Par deux fois, Samson descend

avec ses parents vers la plaine; une fois, il tue un lion; une autre fois, il prend du miel dans sa carcasse sans que ses parents s'aperçoivent de rien. Dire, comme on le fait, qu'il s'est écarté deux fois de la route, c'est trop présumer de la crédulité du lecteur. En outre, Samson, qui insiste pour épouser la Philistine, vient la revoir avec ses parents et la trouve à son gré; il semble que tel était déjà son avis, puisqu'il voulait la prendre pour femme. On a reconnu que, dans un état plus ancien de la légende, Samson se mariait sans l'aveu de ses parents; un rédacteur, jugeant cela scandaleux chez un élu du Seigneur, imagina les promenades à trois dont l'absurdité est évidente.

Les épisodes du lion et du miel doivent appartenir au fond même de l'histoire. On est étonné que Samson, *nazir*, ose toucher à un cadavre d'animal; mais cela suffirait à prouver que sa qualité de *nazir* est une addition. On a fait aussi observer que les abeilles ne s'établissent pas dans les corps en putréfaction et l'on a répondu que le lion ne devait plus être qu'un squelette, le soleil et les chacals ayant fait leur œuvre. Objections et réponses sont également puériles. L'antiquité connaît plusieurs légendes

qui font sortir des essaims d'abeilles de corps d'animaux tués, et même du corps d'une prêtresse corinthienne, nommée Melissa. Il existait probablement un mythe cananéen qui faisait naître les abeilles du corps d'un lion tué par le héros fils de Beth-Shemesh.

L'exploit de Samson, tueur d'un lion, est un des traits de sa légende qui l'ont fait assimiler, dès l'antiquité, à Héraklès. Ecoutez dom Calmet, contemporain et ami de Voltaire, mais dont le grand commentaire de la Bible n'a rien de voltairien : « La force extraordinaire d'Hercule, le lion qu'il étouffe, la servitude où il fut réduit chez le roi Eurysthée et les travaux qu'il fut obligé de supporter pour s'en délivrer, ne nous rappellent-ils pas l'image de Samson ? L'infâme complaisance de Samson pour Dalila et celle d'Hercule pour Omphale ; les deux Colonnes d'Hercule, celles de Samson, qui furent à l'un et à l'autre la fin de leur travaux, tout cela peut-il se rencontrer si juste sans dessein et sans préméditation ? » Bien entendu, pour les Pères de l'Eglise et pour dom Calmet, ce sont les Grecs qui ont été des plagiaires. En réalité, il ne peut être question de plagiat, mais d'une source populaire commune.

Les textes classiques nous font connaître plusieurs Héraklès, c'est-à-dire le mythe du bon géant sous différentes formes. Le plus ancien Héraklès est celui de Lydie. Il est le seul que l'art archaïque montre revêtu d'une dépouille de lion. Cet Héraklès passait pour l'ancêtre d'une famille royale de Lydie, celle des Héraclides; or, chose curieuse, on racontait qu'un de ces rois avait eu un lion pour fils et que ce lion, promené autour de Sardes, avait rendu cette ville inexpugnable. Crésus savait encore que sa famille était d'origine léonine; il envoya un lion d'or comme offrande à Delphes et probablement aussi à Délos les lions de pierre qui ont été retrouvés il y a quelques années. J'ai donné ailleurs avec plus de détail les motifs que j'ai de croire que le lion était un animal divin en Lydie et l'ancêtre mythique des Héraclides. Donc l'Héraklès lydien, avant d'être un tueur de lion, fut un lion. Ceci s'accorde avec une règle générale: l'attribut d'une divinité, à l'époque classique, comme l'aigle de Zeus, la biche d'Artémis, le dauphin de Poseidon, a dû être, à l'époque préhistorique, une forme de ce dieu lui-même. Appliquons cette règle à Samson: le tueur de lion fut, à l'ori-

gine, un lion. Ce qui est vrai de Samson doit l'être de son père, Baal Shemesh; et, en effet, nous trouvons, d'une part, que le Baal de Tyr est identifié par les anciens à Héraklès, de l'autre que plusieurs divinités solaires de l'Orient ont, comme on dit, pour symbole le lion. Mais le symbolisme est toujours le produit d'un dédoublement; à l'origine, nous avons le culte du lion, comparé au soleil à cause de sa couleur fauve et de sa puissance. Le soleil est le lion du ciel, le lion est le soleil sur la terre; comme le soleil, et comme Samson, le lion est pourvu d'une longue crinière, qui le distingue de la lionne et où est censée résider sa force. Vous voyez que je me garde de faire de Samson le héros d'un mythe solaire, comme on l'a répété depuis cinquante ans; mais j'entrevois, sous sa légende anthropomorphisée et judaïsée, le vieux mythe cananéen du lion divin, assimilé plus tard au dieu solaire Baal Shemesh. Notez que les mythologues modernes ont aussi pensé que le mythe d'Héraklès était solaire; ils l'ont expliqué comme celui de Samson. Moi qui n'admets pas les mythes solaires, mais les mythes animaux et végétaux, je leur donne tort, mais je m'instruis de

leurs erreurs. Héraklès et Samson sont l'un et l'autre des produits de l'anthropomorphisme, qui a séparé le dieu de l'animal pour faire du second le compagnon ou l'adversaire du premier; leurs légendes ont aussi l'une et l'autre passé par ce que j'appellerais une *phase solaire*, en ce sens que le lion a été comparé et même identifié au soleil. Nous ignorons encore l'origine des signes du Zodiaque¹; mais au cœur de l'été, quand le soleil brille dans toute sa force, il est dans le signe du lion.

Dans le récit biblique, le fait que Samson mange du miel n'a pas de sens; c'est un débris, isolé du contexte, de la légende primitive. Quelques analogies peuvent être alléguées, mais sous toutes réserves. Il y avait en Grèce un héros Meliteus, *le Mielleux*, fils de Zeus et d'une nymphe, que Zeus avait fait nourrir par des abeilles; il fonda la ville de Mélite en Phthiotide. Une autre ville de Mélite, en Attique, devait son nom, disait-on, à une nymphe aimée d'Héraklès; le principal sanctuaire de Mélite était celui d'Héraklès secourable. Ces indices permettent de penser

1. L'origine totémique de ces signes a été soutenue par Mac Lennan, *Studies in ancient history*, II, p. 520.

qu'un Héraklès mielleux, pendant, même à cet égard, du Samson cananéen, n'était pas inconnu de la fable grecque. Le vieux dieu grec Aristée était le fils de la nymphe Cyrène qui dompta un lion en Libye et qu'on peut, par suite, considérer comme une lionne; or, on racontait qu'Aristée, ayant eu le malheur de perdre ses abeilles, en avait fait naître de nouveaux essaims des entrailles de taureaux sacrifiés¹. Il y a donc quelque apparence de relations, même en dehors du pays de Canaan, entre le lion, Héraklès et les abeilles. Mais ce ne sont là, je le répète, que des lueurs, des indices peut-être décevants. Ajouterai-je qu'on a découvert dans l'île de Malte (*Mélide*) une mosaïque romaine inexploitée, où j'ai cru reconnaître une Dalila phénicienne coupant les cheveux d'un Samson phénicien²? Si cette interprétation était prouvée, ce serait, comme on dit, trop beau; aussi je me contente de la rappeler en passant, espérant qu'un plus habile que

1. « Aristée élève des autels et y conduit des taureaux et autant de génisses; puis il les offre en sacrifice aux mânes d'Orphée. Tout à coup, des entrailles corrompues des victimes, s'élançant en bourdonnant des essaims d'abeilles, qui s'élèvent comme un ruage immense dans les airs. » (Virgile, *Georgiques*, IV, 548-557).

2. *Revue archéologique*, 1909, I, p. 171.

moi résoudra l'énigme, ou me donnera raison.

Ceci me ramène à la légende de Samson, où l'épisode qui suit celui du lion est l'affaire du mariage et de l'énigme.

Manoah descend chez les Philistins pour convenir des noces de son fils ; on prépare un festin, auquel trente Philistins sont conviés. « Je vais, dit Samson, vous proposer une énigme. Si vous devinez, je vous donnerai trente tuniques et trente robes ; sinon, vous me donnerez trente robes et trente tuniques. » Et Samson proposa l'énigme suivante : « Du mangeur est sortie la mangeaille, et du féroce est sortie la douceur. » Les Philistins, après s'être donné bien du mal pour deviner, gagnèrent la jeune femme de Samson qui se fit confier le secret de l'énigme et le communiqua aux gens de son peuple. Le septième jour, avant le coucher du soleil, ils dirent : « Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et qu'y a-t-il de plus féroce que le lion ? » Samson reconnut qu'il avait été trahi et, « saisi de l'esprit divin », il descendit à Ascalon, y tua trente hommes, s'empara de leurs dépouilles et les donna à ses commensaux. Puis il se retira chez son père ; sa femme fut mariée à l'un des compagnons ou garçons

d'honneur qu'on avait adjoints à Samson.

Cette histoire n'a de sel qu'à cause de celle qui précède, l'épisode du lion et du miel; mais il tombe sous le sens que Samson ne pouvait proposer une énigme se rapportant à un fait particulier ignoré de tous. Il faut donc admettre que, dans une rédaction antérieure, l'énigme visait un fait réel ou supposé, mais connu, celui de l'origine léonine des abeilles. Nous étions déjà arrivés à conclure qu'il s'agissait d'une superstition analogue à celle qui fait le fond du mythe d'Aristée dans Virgile; en voilà une preuve nouvelle, et une preuve aussi que les rédacteurs successifs de la légende l'ont sottement et maladroitement défigurée. Le dernier rédacteur est sans doute responsable de l'intervention de l'esprit divin, qui saisit Samson et lui fait commettre trente assassinats et autant de vols. La légende primitive était probablement *amorable*; le rédacteur sacerdotal, en essayant de la moraliser, l'a rendue foncièrement *immorale*. N'insistons pas.

Vient ensuite l'épisode des renards. Samson veut reprendre sa place de mari auprès de sa femme; mais le père de celle-ci, qui est remariée, l'en empêche et lui offre sa seconde fille.

Là-dessus Samson, furieux, attache des torches aux queues de trente renards, y met le feu et les lâche parmi les blés des Philistins. Ceux-ci, apprenant que Samson leur a fait tant de mal pour venger une injure qu'il a reçue de son beau-père, font périr celui-ci dans les flammes avec sa fille. Pour se venger à son tour, Samson fait un grand carnage des Philistins.

Aux *Cerealia* célébrées à Rome, le 19 avril, on lâchait dans le cirque des renards à la queue desquels étaient fixés des flambeaux. A Carseoli, au pays des Eques, on enveloppait des renards avec des bottes d'épis et d'herbes, on y mettait le feu et on les laissait courir à travers champs. Ce sont là de très vieux rites agraires, que les anciens ne comprenaient plus en les pratiquant encore. Ovide raconte que le fils d'un villageois de Carseoli, ayant pris un renard, l'enveloppa de chanvre et l'approcha par imprudence du foyer; le renard prit feu, s'échappa et, dans sa fuite, embrasa les moissons. Ce serait en souvenir de ce désastre et par application de la loi du talion que l'on brûlerait des renards aux *Cerealia*. Je ne comprends pas comment le P. Lagrange a pu écrire : « L'explication que donne Ovide pouvait fort bien s'inspirer de

l'histoire juive. » Il est bien évident, au contraire, que l'histoire juive est l'écho d'un vieil usage analogue à ceux que décrit Ovide et à d'autres qui existent encore aujourd'hui. La coutume de brûler des renards aux fêtes de la Saint-Jean existe même en France ; en France et en Allemagne, le renard est comme le génie de la moisson, dont la mise à mort a peut-être pour but de fertiliser le sol. Il est possible que l'incendie de quelques carrés de blé, par des renards (solaires?) portant des torches à la queue, ait été un rite prophylactique : en sacrifiant la partie, on s'imaginait préserver le reste des ardeurs plus redoutables de la Canicule. C'est la vieille idée populaire de la vaccination, qui a été laïcisée par le génie de Jenner. J'incline à croire que le Samson cananéen, dieu ou héros d'un culte solaire, était considéré comme l'inventeur de ce rite cru bienfaisant ; les rédacteurs juifs ont expliqué par une vengeance, d'ailleurs stupide, la survivance d'une superstition. Ovide devait en faire autant six siècles plus tard.

Les trois épisodes suivants sont des légendes suggérées par l'interprétation populaire de noms de lieux.

Samson, après son mauvais coup, s'est retiré dans le creux d'un rocher. Les Philistins le suivent et envahissent le pays de Juda. Les hommes de Juda, apprenant la cause de cette expédition, se décident à livrer le héros aux Philistins. Ils le lient avec des cordes neuves et le conduisent vers l'ennemi. Alors « l'esprit divin le saisit », il rompt ses liens et, ramassant une mâchoire d'âne, frappe mille Philistins ; après quoi, il jette la mâchoire à terre « et l'on appela ce lieu *Ramath-Lehi* » ; ce qui veut dire *le tertre de la mâchoire*. Il existait en Laconie, au dire de Strabon, un promontoire appelé *la mâchoire d'âne* ; il y a des *dents* dans les montagnes de Suisse et la toponymie française connaît des *dents* de Gargantua. Pour expliquer le nom de *mâchoire d'âne*, qu'une analogie fortuite avait fait donner à un rocher, les Cananéens supposaient qu'elle avait servi d'arme à leur Gargantua. Comme ce rocher est beaucoup plus grand qu'une mâchoire, il résulte de là que dans l'ancienne légende anthropomorphique, Samson devait être un géant ; la Bible n'a pas conservé ce trait, parce que les géants bibliques sont des Cananéens, des ennemis d'Israël, mais elle a conservé des épisodes qui l'impliquent nettement.

Samson a soif; il invoque l'Éternel, qui fend le rocher et en fait jaillir une source. Cette source s'appelle *la source de l'invocateur à Lehi*. Le texte hébreu prête ici à confusion; mais il en dit assez pour que l'origine de la légende soit évidente.

Samson va voir une courtisane à Gaza; les Philistins le guettent à la porte de la ville pour le tuer quand il sortira. Mais Samson se lève à minuit, saisit la porte avec ses poteaux, ses battants et sa barre, la charge sur ses épaules et la dépose au sommet de la montagne qui regarde Hébron. Ici, le texte ne donne pas le nom de ce sommet, mais il n'est pas douteux qu'il devait s'appeler *la Porte de Gaza* ou de quelque nom semblable. C'est une histoire à la Gargantua, suggérée par quelque désignation locale; le folklore français fournit de nombreuses analogies.

Comme Héraklès, Samson a beaucoup de goût pour le sexe; il tombe amoureux de la Philistine Dalila. Les Philistins la prient d'arracher à Samson le secret de sa force et lui promettent une grosse somme d'argent comme prix de sa trahison. Samson, pressé par Dalila, commence par de fausses confidences. « Si, dit-il,

on me liait avec sept cordes fraîches et encore humides, je perdrais ma force et deviendrais semblable à un autre homme. » Les princes philistins fournissent les cordes à Dalila qui attache Samson, tandis que des hommes, apostés par elle, attendent dans la chambre à côté. Puis elle lui dit : « Les Philistins viennent te surprendre, Samson ! » Et il rompt ses liens comme de l'étaupe à l'approche du feu. La même histoire se répète deux fois, avec le même résultat. Sur quoi le commentateur de la Bible de Cambridge ne peut s'empêcher d'observer : « Un homme moins égaré (*foolish*) que Samson aurait vu tout de suite dans quelle intention Dalila l'interrogeait et se serait affranchi des dangereuses fascinations de la tentatrice. » Assurément, bon prud'homme. Remarquez que Samson brise ses liens trois fois; ce sont toujours des liens d'une nature différente. Ce rythme ternaire est d'un emploi continué dans les contes; il faut être un théologien arriéré pour voir ici de l'histoire.

Enfin Dalila, fatiguée d'être trompée par son amant, l'excède au point qu'il lui révèle son secret : « Jamais rasoir n'a touché ma tête, car je suis voué à Dieu comme *nazir* depuis le sein ma-

ternel; si l'on me coupait les cheveux, je perdrais ma force. » Alors Dalila endort Samson sur ses genoux et, ayant appelé un barbier, fait couper les sept boucles de sa chevelure; puis elle fait entrer les Philistins. Samson croit en vain pouvoir se défendre, mais l'Eternel l'a abandonné. Les Philistins lui crevent les yeux, l'emmenent à Gaza, le chargent de chaînes et le forcent à tourner la meule dans sa prison. Quelques rabbins de Palestine, au temps de S. Jérôme, croyaient que le travail imposé à Samson avait été d'une tout autre nature, et Bayle s'est fort amusé de cette hypothèse. Mais on a d'autres exemples d'esclaves et de captifs condamnés à tourner la meule; le seul intérêt de l'explication des rabbins, c'est qu'elle fournit, je crois, le plus ancien exemple de l'idée qu'un géant pourrait être employé à l'amélioration de l'espèce humaine. Cette idée n'est pas si sottre qu'on ne doive en saluer l'apparition; il y a tout juste quinze siècles de cela.

L'élément religieux de cet épisode est interpolé. Les commentateurs prétendent à l'envi que Samson a violé le contrat intervenu entre lui et Dieu, que la force de Samson ne résidait pas dans ses cheveux, mais dans son alliance

avec Jahvéh. Cela pourrait être vrai si Samson, à la prière de Dalila, avait coupé ses cheveux lui-même; mais elle les fait couper à son insu, pendant son sommeil¹; quand ils seront repoussés, Samson retrouvera sa force. C'est donc que cette force est magique, idée populaire dont il subsiste beaucoup de traces et que l'aspect de certains animaux, comme le lion, le taureau et le cheval, a pu suggérer de tout temps. Le port des cheveux longs est resté un insigne de royauté et de puissance; les indigènes des îles de la Sonde étaient convaincus qu'on leur enlevait toute vigueur en les tondant; les rois chevelus des Goths et des Francs pensaient de même. Il n'y a pas longtemps, lorsque les tribunaux européens jugeaient des sorciers et des sorcières, on croyait si bien que leur force résidait dans leurs poils qu'on les rasait entièrement avant de les livrer à la torture; une fois rasés, privés de leur force magique, ils ne résisteraient pas aux tourments et confesseraient leurs iniquités. L'inquisiteur Sprenger se contentait de raser la tête des femmes accusées

1. L'intervention du barbier est ridicule; dans la légende primitive, Dalila devait couper elle-même les cheveux du héros.

de sorcellerie ; mais son bon collègue Cumanus fit raser de pied en cap 41 femmes avant de les faire monter sur le bûcher. On disait en Ecosse que Satan lui-même, du haut de la chaire d'une église, avait rassuré ses adeptes en les assurant qu'il ne leur arriverait aucun mal tant que leurs têtes seraient garnies de cheveux¹. C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut chercher l'explication de la chevelure magique de Samson, dépositaire de sa force surhumaine ; cela n'a rien à voir avec le nazirat, au terme duquel le *nazir* consacre sa chevelure à Dieu. Mais le rédacteur sacerdotal ne pouvait s'accommoder d'une histoire magique ; obligé d'en conserver les données essentielles, qui nous permettent de la restituer aujourd'hui, il a fait intervenir l'Eternel et le vœu du *nazir* dans un vieux conte cananéen qui les ignorait.

Cependant les cheveux de Samson ont repoussé. Les Philistins célèbrent une fête au temple de Dagon et font paraître Samson pour les divertir (on ne dit pas comment ; dom Calmet croit que Samson dut se livrer à des *singerie*s). Le temple était rempli d'hommes et

1. Frazer, *Golden Bough*, III, p. 390-1 ; *Magic Art*, II, p. 180.

de femmes ; tous les princes philistins s'y trouvaient et, sur le toit, environ trois mille personnes. Samson, appuyé aux deux colonnes du milieu du temple, adressa une prière à l'Éternel : « Daigne te souvenir de moi ! Daigne me rendre assez fort pour que je fasse payer d'un seul coup mes deux yeux aux Philistins ! » Et, pesant sur les deux colonnes, il ébranla le temple qui s'écroula, de sorte qu'il fit périr plus de Philistins en mourant qu'il n'en avait tué pendant sa vie. Ses frères et toute sa famille vinrent pour emporter son corps et l'ensevelirent dans le sépulcre de son père Manoah.

Ici encore, l'invocation à Dieu est une interpolation, puisque le principe de la force nouvelle de Samson réside dans ses cheveux qui ont repoussé. Ce dernier trait est seul authentique ; il devait faire partie de la légende cananéenne. Cette légende était d'ailleurs moins illogique que celle de la Bible, puisqu'elle représentait Samson comme un géant ; quelle que fût la construction supposée du temple de Dagon, un géant seul pouvait ébranler à la fois les deux colonnes qui le supportaient par le milieu.

Voltaire, après avoir raconté l'histoire de

Samson, dit qu'elle était faite pour la farce italienne. Aujourd'hui nous n'en rions plus, mais nous l'expliquons. On peut, à cela seul, mesurer les progrès qu'a faits l'exégèse, sans oublier, d'ailleurs, que ces progrès eussent été impossibles si Voltaire, autre Samson, n'avait pas d'abord ébranlé le temple où d'autres ministres, qui n'étaient pas ceux de Dagon, tenaient aveuglé et enchaîné le génie humain.

Ce serait pourtant une erreur de croire qu'une thèse comme celle que je viens d'exposer puisse être acceptée, même à cette heure, par l'exégèse non laïque. Elle est certainement entachée d'hérésie et sent le fagot. Le pape Léon XIII écrivait en 1894, dans l'Encyclique *Providentissimus Deus* : « Tous les livres entiers que l'Église a reçus comme sacrés et canoniques ont été écrits sous la dictée de l'Esprit Saint... Dieu, souveraine vérité, ne peut être l'auteur d'aucune erreur. » Aussi le P. Lagrange, commentant l'histoire de Samson en 1903, a-t-il dû écrire ces lignes où se mêlent l'erreur et la vérité : « Le cadre historique est parfaitement déterminé et rien n'autorise à mettre en doute la lutte du héros danite contre ses ennemis. Il paraît cependant clairement

par le texte même que la verve populaire s'est exercée à propos de Samson. Il a d'ailleurs le cachet d'un héros populaire : bravoure à toute épreuve, faiblesse envers le sexe, esprit caustique et mordant. *Mais rien de tout cela n'est mythologique*¹. » Cette réserve, qui annule ce qui précède, — cela est fréquent dans l'exégèse orthodoxe, ou qui s'efforce de le paraître — empêchera l'excellent P. Lagrange de me donner raison dans sa *Revue biblique*, si je publie quelque jour cette conférence. Mais voici un *distinguo* plus subtil dû à un prêtre catholique hollandais, l'abbé Sloet, qui commenta, en 1905, l'histoire de Samson. Avec l'approbation de l'abbé Coppieters (de Louvain), il écrit ceci² : « Un auteur inspiré de l'Ancien Testament est excité par l'Esprit Saint à rassembler des récits oraux ou écrits pour en composer une histoire d'Israël. Cela ne signifie pas que toutes ses narrations, même dans le détail, soient historiquement vraies. » Ainsi l'inspiration divine embrase le compilateur, lui met la plume à la main dans une intention pieuse et louable ; s'il compile, faute de mieux, de vieux contes cananéens, des légendes

1. C'est moi qui souligne.

2. *Revue biblique*, 1906, p. 141.

proprement et foncièrement mythologiques, en y faisant coûte que coûte et souvent en dépit du bon sens une place au vrai Dieu, le principe de l'inspiration est sauf. Je trouve cette théorie non seulement ingénieuse, mais commode, et je me réjouis que M. l'abbé Coppieters l'ait approuvée dans la *Revue* que dirige le P. Lagrange. Dans un siècle ou deux, si elle est adoptée à Rome, l'heure de l'exégèse vraiment scientifique aura sonné pour tous et les bons livres ne seront plus mis à l'index.

En résumé :

Ce qu'il y a proprement de juif dans l'histoire de Samson est interpolé. C'est un vieux conte cananéen, dont le héros bienfaisant, qui finit par être un héros-souffrant, est un Hercule ou un Gargantua. Entre autres bienfaits, le héros donne naissance aux abeilles et imagine un rite — celui des renards ardents — pour préserver les moissons des ardeurs excessives du soleil. Le récit falsifié et souvent contradictoire de la Bible a pour objet de sanctifier une légende païenne, où l'élément magique domine, à l'exclusion de tout élément religieux ou moral. Les prêtres juifs ont *judaïsé*

les légendes de Canaan, comme les prêtres catholiques devaient *christianiser*, dans les Vies des saints, les légendes des héros grecs. Mais la compilation a été si mal faite, les raccords sont si évidents, qu'il est possible de restituer en partie l'original. Le Samson cananéen est le fils du Baal de Beth-Shemesh; cette localité, dont le nom signifie *temple du Soleil*, est voisine du lieu où la Bible place la naissance de Samson. Le nom de Samson signifie « le petit soleil », ce qui convient parfaitement au fils d'un dieu solaire. Mais le mythe de Samson n'est pas solaire à l'origine; on y distingue encore les éléments d'une fable animale transformée par l'anthropomorphisme. Avant d'être un géant à forme humaine, Samson fut un lion à la puissante crinière, considérée comme le siège de sa force. Le lion devint plus tard le symbole du dieu solaire, parce qu'il avait commencé par être le dieu lui-même. Le ciel aussi avait ses animaux sacrés, comme en témoigne l'« immense roue » du Zodiaque¹; le soleil était le lion céleste. Quand le jour vint où l'on se figura les dieux comme célestes, il y eut un chassé-croisé;

1. V. Hugo dit de Pégase : « Le Zodiaque, immense roue — A souvent failli l'écraser » (*Chansons des Rues et des Bois*).

mais, à l'époque romaine encore, dans le temple du dieu solaire d'Héliopolis, un lion vivant recevait les hommages des fidèles, comme représentant du dieu inaccessible que le lion avait jadis incarné.

ERNEST LEROUX, EDITEUR

RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

Bibliothèque d'Études

SÉRIE IN-8°

- I. LE RIG-VÉDA et les origines de la mythologie indo-européenne, par PAUL REGNAUD. Première partie, in-8..... 12 fr.
- II. LES LOIS DE MANOU, traduites par G. STREHLY. In-8..... 12 fr.
- III. COFFRE A TRÉSOR ATTRIBUÉ AU SHOGOUN IYÉ-YOSHI (1838-1853). Étude héraldique et historique, par L. DE MILLOUÉ et S. KAWAMOURA. In-8, figures..... 10 fr.
- IV. RECHERCHES SUR LE BOUDDHISME, par MINAYEFF, traduit du russe par ASSIER DE POMPIGNAN. Introduction par EM. SENART. In-8..... 10 fr.
- V, VI. VOYAGE DANS LE LAOS, par ÉTIENNE AYMONIER, 2 vol. in-8, avec 54 cartes..... 32 fr.
- VII. LES PARSIS. Histoire des communautés zoroastriennes, par D. MENANT. Première partie. In-8, fig. et 21 planches..... 20 fr.
Couronné par l'Académie Française — Prix Marcellin Guérin.
- VIII. SI-DO-IN-DZOU, Gestes de l'officiant dans les cérémonies mystiques des sectes Tendai et Sington (Bouddhisme japonais), d'après le commentaire de M. HORIOU TOKI, supérieur du temple de Mitani-Dji. Traduit du japonais par S. KAWAMOURA. Introduction et annotation, par L. DE MILLOUÉ. In-8, 18 planches et reproduction fac-similé du texte..... 15 fr.
- IX. LA VIE FUTURE, d'après le mazdéisme, à la lumière des croyances parallèles dans les autres religions, par N. SÖDERBLOM. In-8..... 7 fr. 50
- X, XI. HISTOIRE DU BOUDDHISME DANS L'INDE, par H. KERN, professeur à l'Université de Leyde. Traduit par M. GEDÉON HEUT. 2 vol. in-8..... 20 fr.
- XII. BOD YOUL ou TIBET, le Paradis des Moines, par L. DE MILLOUÉ. In-8, planches..... 12 fr.
- XIII. LE THÉÂTRE AU JAPON, ses rapports avec les cultes locaux, par A. BENAZET. In-8, illustré..... 7 fr. 50
- XIV. LE RITUEL DU CULTE DIVIN JOURNALIER EN ÉGYPTÉ, d'après les papyrus de Berlin et les textes du temple de Séhî I^{er}, à Abydos, par ALEXANDRE MORET. In-8, figures et planches..... 15 fr.
- XV. DU CARACTÈRE RELIGIEUX DE LA ROYAUTE PHARAONIQUE, par ALEXANDRE MORET. In-8, fig. et planches..... 15 fr.
- XVI. LE CULTE ET LES FÊTES D'ADONIS-THAMMOUZ dans l'Orient antique, par CHARLES VELLAY. In-8, fig. et planches..... 7 fr. 50
- XVII, XVIII. LE NÉPAL, étude historique d'un royaume indou, par SYLVAIN LÉVI. Tomes I, II. In-8, gravures et planches. Chaque volume..... 10 fr.
- XIX. LE NÉPAL. Tome III, comprenant : une série d'inscriptions anciennes du Népal ; des notices sur quelques manuscrits népalais ; l'explication des planches ; un index général de l'ouvrage. In-8, planches..... 10 fr.
- XX. LES LIVRES SACRÉS DU CAMBODGE, par ADHÉMAR LECLÈRE. Première partie. La vie du Buddha. — La vie de Dévadatta. In-8..... 7 fr. 50
- XXI. LE TAI CHAN, par Edouard CHAVANNES..... 20 fr.
- XXII. ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE JAINA, répertoire méthodique et analytique des travaux relatifs au jainisme, par A. GUÉRINOT. Un volume in-8, 9 pl. 25 fr.
- XXIII. L'HISTOIRE DES IDÉES THÉOSOPHIQUES DANS L'INDE. I. La théosophie brahmanique, par PAUL OLTRAMARE, professeur à l'Université de Genève. In-8..... 10 fr.
- XXIV. 1^{er} fascicule : ÉTUDES SUR LE CALENDRIER ÉGYPTIEN. Dates calendriques au point de vue de l'histoire de la civilisation par ED. MARLER. Traduit et publié par ALEXANDRE MORET. In-8..... 10 fr.
- XXV. LES ORIGINES DE L'ÉGYPTE PHARAONIQUE. Première partie. La II^e et la III^e dynasties par RAYMOND WEILL. In-8, figures et planches..... 20 fr.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, PARIS, VI^e

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

Bibliothèque de Vulgarisation

SÉRIE DE VOLUMES IN-18 A 3 FR. 50

- I. LES MOINES ÉGYPTIENS, par E. AMÉLINEAU. In-18, illustré.
- II. PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS. Première partie. Religions de l'Inde, par L. de MILLOUÉ. In-18, illustré de 21 planches.
- III. LES HÉTÉENS. Histoire d'un Empire oublié, par H. SAYCE. Traduit de l'anglais, avec préface et appendices, par J. MENANT, de l'Institut. In-18, illustré.
- IV. LES SYMBOLES, LES EMBLEMES ET LES ACCESSOIRES DU CULTHE CHEZ LES ANNAMITES, par G. DUMOUTIER. In-18, illustré.
- V. LES YEZIDIS. Les adorateurs du diable, par J. MENANT, de l'Institut. In-18, fig.
- VI. LE CULTHE DES MORTS dans l'Annam et dans l'Extrême-Orient, par le lieutenant-colonel BOUINAIS et PAULUS. In-18.
- VII. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE, par E. AMÉLINEAU. In-18.
- VIII. LE BOIS SEC REFLEURI. Roman coréen, traduit par HONG-TAYONG-OU. In-18.
- IX. LA SAGA DE NIAL, traduite en français pour la première fois par R. DAREST, de l'Institut, conseiller à la Cour de Cassation. In-18.
- X. LES CASTES DANS L'INDE. Les faits et le système, par EM. SENART, de l'Institut. In-18.
- XI. INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE VEDANTA, par F. MAX MÜLLER, membre de l'Institut. Traduit de l'anglais par LÉON SORG. In-18.
- XII. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, par L. de MILLOUÉ. 1898-1899. In-18.
- XIII. L'ÉVANGILE DU BOUDDHA, raconté d'après les anciens documents, par PAUL CARUS. Traduit de l'anglais par L. de MILLOUÉ. In-18.
- XIV. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, par L. de MILLOUÉ. 1899-1900. In-18.
- XV, XVI. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, en 1903-1904, par MM. MAURICE COURANT, SALOMON REINACH, EMILE CARTAILHAC, R. CAGNAT. — G. LAFAYE, PHILIPPE BERGER, SYLVAIN LÉVI, D. MENANT. 2 vol. In-18.
- XVII. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, par ÉMILE GUIMET. In-18, illustré. La statue vocale de Memnon. — Les récentes découvertes archéologiques en Egypte. — Les Musées de la Grèce — Des antiquités de la Syrie et de la Palestine. — Le théâtre chinois au XIII^e siècle.
- XVIII, XIX, XX. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, en 1904-1905, par Jean RÉVILLE, R. CAGNAT, G. LAFAYE, TH. REINACH, D. MENANT. — S. LÉVI, R. CAGNAT, S. REINACH, V. LORET, EDM. POTTIER. — PARMENTIER, PIERRET, V. HENRY, Mlle MENANT, PH. BERGER, A. MORET.
- XXI. LES RELIGIONS DE LA GAULE avant le christianisme, par CH. RENEL. In-18.
- XXII. LE BOUDDHISME, par L. de MILLOUÉ. In-18.
- XXIII. LA RELIGION DES ANCIENS ÉGYPTIENS. Conférences de M. EDOUARD NAVILLE, au Collège de France.
- XXIV. LES RELIGIONS ORIENTALES DANS LE PAGANISME ROMAIN. Conférences faites au Collège de France en 1905, par M. FRANZ CUMONT. In-18.
- XXV. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, 1907.
- XXVI, XXVII. CONFÉRENCES, 2 vol. in-18, illustrés.
- XXVIII. EXPOSITION TEMPORAIRE AU MUSÉE GUIMET. Catalogue. In-18, III.
- XXIX, XXX. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, en 1907-1908, par MM. R. CAGNAT, A. MORET, L. de MILLOUÉ, POTTIER, D^r J.-J. MATIGNON, SALOMON REINACH. — G. BÉNÉDITE, A. GAYET, A. FOUCHER, L. de MILLOUÉ, E. NAVILLE, D. MENANT. 2 vol. in-18, illustrés.
- XXXI, XXXII. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, en 1908-1909, par T. HOMOLLE, SALOMON REINACH, L. de MILLOUÉ, SYLVAIN LÉVI, R. CAGNAT, L. DELAPORTE, A. MORET. — G. LAFAYE, RENÉ PICHON, D^r CAPITAN, E. REVILLIOUT, J. BACOT, M^{lle} JANE DIEULAFAY, A. MORET.
- XXXIII. LES PHASES SUCCESSIVES DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS. Conférences faites au Collège de France en 1909, par M. JEAN RÉVILLE. In-18.
- XXXIV, XXXV. CONFÉRENCES AU MUSÉE GUIMET, en 1910, par L. de MILLOUÉ, A. MORET, R. DUSSAUD, R. CAGNAT, A. FOUCHER, F. CUMONT, L. DELAPORTE. — E. GUIMET, H. CORDIER, S. REINACH, D. MENANT, R. PICHON, von Le Coq.